



FICHE TECHNIQUE LES ALREX

SCENE :

6m de Profondeur x 6m d'Ouverture x 4 mètres sous plafond minimum (tenir compte de la hauteur du podium)

2 escaliers stables (de chaque côté en arrière)

Un rideau fond de scène sombre M1 aux dimensions scéniques

SONORISATION :

La technique de l'organisateur devra fournir :

- Amplification et diffusion adapté à l'audience de la salle
- Un lecteur MD et CD avec auto-pause
- 2 Amplification et diffusion retour sur les cotés de la scène, sur pieds si possible

Diffusion salle en 2 voies minimum type NEXO, Adamson,

...!!! Les marques comme beringher, boost, gemini, ... sont proscrites !!!

ECLAIRAGE :

L'éclairage de ce spectacle étant basé sur des ambiances, il appartient au régisseur de la salle a adapté le nombre de projecteurs et de circuit pour obtenir les ambiances souhaitées.

- Les projecteurs équipés de gélamines couleur seront de face, contre et latéraux
- Les projecteurs de face (hors ambiance) seront équipés de CTO (correcteur de température chaud)
- Les références des gélamines devront être identique afin d'avoir des ambiances homogènes

Les ambiances seront :

- 1 circuit AMBRE (135 lee filters)
- 1 circuit ROUGE (106 Lee filters)
- 1 circuit BLEU (132 Lee filters)
- 1 circuit CONGO BLUE (181 lee filters)
- 1 à 2 Circuit ACL en contre
- 1 à 2 Circuit Colonne (1 Par 64 / mètres contre le Rideau fond de scène et pendrillons) – 106 ou 135

LES ALREX - Spectacles

La Rigaudais

44360 St Etienne de Montluc

tél: 02.40.85.25.26 / port: 06.80.84.01.96

1 machine à brouillard, ou alors fumée légère en DMX

1 pupitre de commande DMX correspondant aux nombres de canaux utilisés ou SUNLITE

De la régie, un technicien devra pouvoir allumer la salle ou l'éteindre

L'obscurité de la salle est nécessaire pour le bon déroulement du spectacle, en cas échéant, nous contacter

LOGES :

L'organisateur s'engage à fournir des loges équipées (2 tables, 4 chaises, miroir, lavabo, éclairage et toilettes) avec accès direct à la scène.

Sera présent dans les loges, à la disposition des artistes, un pack d'eau ainsi que des boissons sucrées (jus de fruits et sodas)

Loges chauffées en période hivernale

CATERING :

L'organisateur devra prévoir 5 repas avec boissons

L'heure du repas sera prévue 2 heures avant le spectacle.

SECURITE :

L'organisateur s'engage à garantir la sécurité, à tout moment, des artistes, de l'équipe technique, équipement et des biens personnels.

En cas de dommages ou pertes causées à aux artistes et techniciens dues au non-respect des mesures de sécurité, l'organisateur s'engage financièrement à remplacer ou réparer les pertes occasionnées.

ACCES ET PARKING :

Prévoir l'accès et les autorisations de stationnement (en cas) pour 1 camping car et 1 remorque.

Hauteur de passage minimum pour les véhicules : 3m50

Largeur de passage minimum pour les véhicules : 2m50

La salle doit être directe d'accès par rapport au parking

(Pas d'ascenseurs, d'étages, de long couloir, ...) En cas échéant, nous le signaler

Si toutefois, les véhicules ne peuvent rester garer sur le site, prévoir un parking clos et surveillé à proximité

En cas de représentations sur 2 jours consécutifs dans la même salle ; les artistes résideront sur le parking pour la nuitée et de façon autonome.

L'organisateur prendra note de ce fait, et en informera les responsables de la salle

Le plateau devra être libre de toute manutention et à disposition des ALREX, 3 heures avant la représentation .

Si certaines de ces conditions ne peuvent être remplies,
merci de **nous tenir informés** : Yohann Alrex 06 80 84 01 96)

Merci de nous faire parvenir ce courrier signé et tamponné

Adresse précise du déchargement des véhicules :

.....

Nom et numéro de téléphone d'un responsable à contacter le jour du spectacle:

.....

Nom et numéro de téléphone du technicien de la salle:

.....

**Signature et tampon
de l'organisateur :**

Signature des Artistes :